

La Gazette de Prangins

Automne 2009, numéro 19

EDITORIAL

Comme nous vous l'avions annoncé en juin, deux nouvelles personnes pleines d'enthousiasme ont rejoint l'équipe de la *Gazette de Prangins*.

Pascale Moineville succède à Dominique-Ella Christin et reprend les rênes de notre *Gazette de Prangins*. Elle

accomplit des tâches multiples telles que la mise en page du journal, la rédaction d'articles, le secrétariat de rédaction, la coordination avec la *Gazette des Autorités*, ainsi que la mise à jour du site internet. Elle vit à Prangins depuis quatre ans. Française, mère de quatre enfants, après 12 années passées chez IBM, elle a décidé de consacrer plus de temps à sa famille. Ses hobbies sont le ski et la marche. Elle aime aussi beaucoup lire, cuisiner et adore le chocolat (elle s'intègre donc parfaitement dans l'équipe de la *Gazette de Prangins*).

Marie-Josée Rigby est mère de trois garçons, tous scolarisés à Prangins. Elle a grandi en Romandie et en Suisse alémanique et a fait des études de sciences politiques à Genève. Mariée à un Anglais, elle est trilingue et est représentatrice de la multiculturalité de notre village. Elle a travaillé plusieurs années chez L'Oréal. Sportive, elle pratique le nordic walking, le ski et l'aquagym.

Nous avons aussi souhaité la participation occasionnelle de deux personnes, Marlène Meylan et Sonia Pozza-Agthe, toutes deux pranginoises de longue date et qui nous seront, nous en sommes sûres, d'une aide précieuse.



Dans cette *Gazette de Prangins* automnale, nous revenons sur de petits événements qui ont fait la vie de notre commune pendant ces trois derniers mois : quelques photos de notre fête au village, la plantation d'un arbre près de l'église, ainsi qu'une exposition artistique des élèves de l'école de Prangins.

Nous vous présentons également le nouveau tenancier du Café des Alpes, un chef ayant l'expérience de la bonne cuisine et nous continuons notre exploration des sociétés locales avec, cette fois-ci, l'USL.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, un très bel automne, et c'est avec grand plaisir que nous vous retrouverons chaque trimestre.

**Barbara Naef
Dominique Polikar**



Des vignes à Prangins

Photo : Laurence Fagnoni

L'Union des Sociétés Locales (USL) célèbre, avec les Pranginois, la 25^{ème} Fête au Village

L'USL a été créée sous l'impulsion des différentes sociétés locales de Prangins, animées par le désir d'organiser une fête au village.

Que de chemin parcouru depuis 1985 ! La fête de jadis, avec son stand à saucisses, quelques modestes parasols et pour seul accompagnement musical un accordéon, s'est développée de manière considérable. Et ceci grâce au dévouement des membres de cette association.

Un des objectifs est aussi de créer un lien et un esprit de solidarité entre les sociétés membres et de les représenter vis-à-vis de la Commune avec laquelle elle entretient d'excellentes relations.

Tom Schut, l'actuel président de l'USL et pranginois depuis 25 ans, nous confie que son rôle lui a permis de faire de nombreuses rencontres enrichissantes. Il admet que la mise sur pied d'un événement tel que la fête au village, exige beaucoup d'organisation et d'autorisations à demander.

« L'année 2009 est une année exceptionnelle du point de vue de l'organisation. Pour marquer les 25 ans de la fête, nous avons, entre autres, étoffé la liste des attractions pour les enfants avec le babyfoot et le circuit de course de voitures. Nous sommes particulièrement heureux, cette année, d'avoir comblé une grande lacune concernant l'offre pour les adolescents avec une soirée disco aux Morettes, organisée à l'initiative de Victoria Seematter ».



De gauche à droite: Tom Schut, Liliane Gavillet, Regina Kappler, Yves Peuker, Olivier Reymond

Dates clés récentes et changements bienvenus.

- 2006 : la fête s'est déplacée de la place du village à la cour d'école enfantine des Fossés.
- 2007 : une année de grands investissements : la location d'une tente permet depuis de faire la fête par tous les temps
- 2008 : organisation conjointe avec le Château de Prangins qui fête les 10 ans du Musée National.

Le **budget** de Frs 12'500.- par année est autofinancé par le bénéfice sur la nourriture. Une petite réserve s'est accumulée au fil des années pour faire face à d'éventuelles pertes. S'il est important, il est réparti entre les sociétés qui ont chacune un stand lors de l'annuelle fête au village. La soirée disco est financée par les entrées et les recettes sur les boissons.

Marie-Josée Rigby

Le comité est composé de 5 membres

1 président (par un système de rotation, le président nommé représente, tous les 2 ans, une société différente) 1 vice-présidente, 1 secrétaire, 1 trésorier et 1 membre général qui se rencontrent à la Maison Fischer 6x par an. Les présidents des clubs se voient 3x par an.

Un appel qui vient du cœur !

Tom Schut se réjouit de voir apparaître de nouveaux visages au sein des sociétés. « Nous sommes ouverts à tous, aussi bien aux jeunes qu'aux nouveaux habitants. Alors n'hésitez plus à rejoindre nos sociétés pour profiter des joies que procure l'engagement dans la vie de notre village ! ».

Les sociétés membres de l'USL

Chœur mixte
Club nautique de Prangins (CNPr)
Sté de gymnastique féminine de Prangins
F.C. Prangins-Sport
GymHom
Société de développement de Prangins
Société de Tir Duillier-Prangins
Théâtre Amateur de Prangins (TAP)
Aéro-Club de la Côte

famandre@bluewin.ch
www.swiss-sailing.ch/cnpr
annedor@bluewin.ch
www.fcprangins-sport.ch
ypeuker@bluewin.ch
p.serafini@bluewin.ch
www.tir-dp.ch
www.letap.ch
www.aeroclublacote.com

Cela s'est passé chez nous - Fête au village



De gauche à droite :
Esther et Jonathan Blockley, Thomas Schut,
Jonathan Rigby, Annette et Sophie Schut
Steve Blockley



De g. à d. Joël, Corinne, Marc et Fabrice Defilippi



De g. à d. Monique Fraquelli, Rose Oberholz, Gilbert Demierre

Une classe de Prangins plante un arbre :

Ce 25 juin au matin, il y avait un petit attroupement près de l'église. Une classe de cinquième année du collège de Roche-Combe était réunie pour y planter un arbre à l'occasion du départ de leur enseignante, Sandrine Félix. L'arbre est un cornouiller à fleurs blanches du nom latin de *Cornus Florida*. Il fleurira en mai-juin et se parera à l'automne de couleurs feu. Cette plantation a été l'occasion pour la classe d'étudier le cycle des arbres.

Madame Félix enseignait à Prangins depuis neuf ans, elle poursuivra sa carrière dans la Broye. Nous lui souhaitons une bonne continuation et longue vie au cornouiller !

Dominique Polikar



VIE SOCIALE

Ils ont fêté leurs 65 ans de mariage

Monsieur et Madame Henri et Yvonne Desjacques se sont mariés le 19 août 1944 à Genève. Ils viennent donc de fêter leur 65^{ème} anniversaire de mariage. Difficile à croire en voyant ce couple élégant, à l'allure encore jeune et tellement sympathique. Leur secret est peut-être à chercher du côté de leur hygiène de vie, pratiquée tout au long de leur existence : une nourriture saine, du sport (basket, gymnastique, bicyclette) et puis, une vie professionnelle bien remplie, puisqu'ils étaient tous deux physiothérapeutes travaillant dans leur propre institut. Une vie professionnelle satisfaisante, bien que très prenante «*On a adoré notre métier, on allait même voir les patients à domicile, tard le soir s'il le fallait. Les malades nous ont beaucoup apporté.*»



A Prangins depuis une quarantaine d'années, c'est la passion de Monsieur pour le lac et les bateaux qui les a fait choisir notre village lorsqu'ils ont quitté Genève. Ils s'y sont investis, elle, comme présidente de la Gym dames, lui, comme conseiller communal pendant quatre ans. Ils ont deux enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Bien qu'ils se soient mariés dans une période troublée (Monsieur a été mobilisé dès son retour de voyage de nocces), ils ont l'impression d'avoir eu beaucoup de chance dans leur vie et s'en montrent reconnaissants.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux et toutes nos félicitations pour cet anniversaire important.

Dominique Polikar

ACTUALITES

La pharmacie de Prangins :

Claude Pascal propose depuis un an les produits « L'Arbre Vert » dans son assortiment : ce sont des produits d'entretien certifiés par l'Ecolabel Européen. Ce label protège les écosystèmes et le consommateur, car il diminue les risques liés aux produits toxiques. Ce sont des produits efficaces, appréciés par une clientèle fidèle.

Redonnons vie à nos ruisselets :

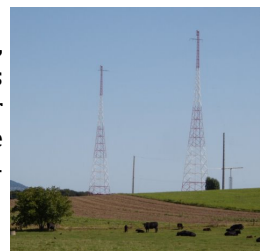
La commune prévoit de dégager des ruisselets enterrés. La Chenalette est le premier ruisseau concerné. La partie enterrée sera remise au jour l'été prochain. Cela rendra les promenades plus attractives.

L'heure légale :

L'émetteur HBG de Prangins qui diffuse depuis 1966 des signaux horaires officiels, raccordés au temps universel coordonné, cessera son activité fin 2011. Des signes de vieillissement ont été observés lors de travaux d'entretien périodiques sur l'installation émettrice. Le conseil fédéral a décidé de ne pas la rénover, vu l'usage limité qui en est fait. Les 3600 utilisateurs (horloges des clochers, horloges scolaires...) s'y référant devront utiliser un émetteur allemand.

Prangins International :

We are changing our regular first Thursday of the month coffee morning venue to the Café du Château at 10am. Please take note and looking forward to seeing you there on Thursday 1st October.



Café des Alpes – Nouveau tenancier

Il y a du nouveau au **Café des Alpes** et ceci va titiller agréablement vos papilles gustatives. Depuis février, cet endroit, connu de tous les pranginois, a un nouveau tenancier. Il se nomme **Jacques Besse** et il n'est de loin pas inconnu dans le monde de la cuisine "goûteuse". Après avoir fait ses débuts au restaurant de l'aéroport de Genève « le Plein Ciel », ce chef d'origine valaisanne, a tenu plusieurs établissements de renom, dont le restaurant

« l'Ecu de France » à Concise, son premier établissement, avec lequel il s'est retrouvé noté de 15 points au Gault et Millau.

Dans les années 90, Jacques Besse reprend l'hôtel restaurant quatre-étoiles « La Prairie », à Yverdon-les-Bains et y restera une douzaine d'années. Après avoir œuvré principalement dans le Nord Vaudois, voilà notre chef installé à Prangins. Cela faisait plusieurs années qu'il lorgnait du côté de la charmante terrasse du café des Alpes. Secondé par un chef cuisinier, Jacques Besse est la tête pensante des plats qu'il propose. Il a opté pour une restauration de qualité, basée sur des produits de saison, une offre changeante comme l'exige une



A midi, ses deux assiettes du jour sont alléchantes et tiennent leurs promesses. Pour le soir, il nous propose un menu à trois plats. Son tartare, haché à la main, est, pour les amateurs de viande crue, un vrai délice ! Pour cet automne-hiver, il nous promet « une cuisine un peu travaillée », pot-au-feu, bœuf en daube, chasse et que les nostalgiques se rassurent, on pourra toujours y manger la fondue et les filets de perches ! Jacques Besse est un homme sympathique, au contact direct et accueillant. De ses origines valaisannes, il a gardé un amour de la haute montagne. Il pratique également le ski de fond et a beaucoup joué au golf.

Restaurant ouvert de **10h à 15h et 17h30 à 23h**
Fermeture hebdomadaire **Lundi et Mardi**
Réservations au : **022 361 28 63**

Barbara Naef
Dominique Polikar

LE QUESTIONNAIRE DE PROUST A LA PRANGINOISE :

Jacques Besse répond à nos questions :

Que prenez-vous au petit déjeuner ?

Pamplemousse, banane, aïelles avec un yaourt et de l'huile de lin

Quel est votre secret pour combattre le stress ?

J'écoute l'air qui traverse mon nez

Quelle est la personne qui vous a le plus inspiré ?

Freddy Girardet

Quels sont vos qualités et vos défauts ?

Je suis très franc – trop franc et impulsif

Quelle est votre émission de télévision préférée ?

Les Animaux sur Planète

Quel est votre livre préféré ?

Les romans de Henning Mankell

Quel serait l'animal en lequel vous seriez réincarné ?

Un faucon

Quel est votre restaurant préféré dans la région ?

Le Café du Lac à Versoix

Votre lieu de vacances de rêve ?

Les montagnes du Nepal !

VIE CULTURELLE

Le Théâtre Amateur de Prangins Présente :

« Le théâtre ambulant Chopalovitch »

de Lioubomor Simovitch, mis en scène par Fabienne Penseyres.

Du 6 au 22 Novembre 2009 au centre des Morettes

« Nous sommes en Serbie pendant la Seconde guerre mondiale. Une troupe de théâtre ambulant s'installe dans une bourgade étouffée sous l'occupation allemande pour un soir de représentation. Elle tombe comme un corps étranger dans une population aux prises avec les difficultés de la vie quotidienne du temps de guerre. L'accueil est hostile. Jouer la comédie en pleine guerre ? Quel scandale ! Le théâtre a-t-il sa place dans cette période tragique ? »

Danielle Guenot-Kolly, présidente du TAP

Nous comptons sur vous pour participer au franc succès de ces représentations !

Exposition des écoliers de Roche-Combe

A la fin du mois de juin a eu lieu, au collège de Prangins, une exposition d'œuvres créées par les élèves des classes primaires dont le thème était le jardin. Foisonnement de couleurs d'un monde végétal et animal, sorti tout droit de l'imagination des enfants, ce fut un réel plaisir de découvrir cette exposition. Celle-ci fut le fruit d'un travail qui a duré trois mois, produit par des enseignants motivés (ils ont suivi un week-end de formation) et des élèves enthousiastes. Une belle réussite !

Dominique Polikar



PORTRAIT

Introducing an International from Prangins

Caroline and Robin Greenhalgh and their three sons arrived in Prangins in 2007. Both are Belgian, and Robin is also half English. They spent 20 happy years in Wimbledon, London, where Caroline and the boys were utterly settled. For professional reasons Robin insisted that the family move to Switzerland despite Caroline's total dread of leaving the UK. She was heartbroken at the idea of moving and really did not want to live in Switzerland, worried about the reputation the Swiss have of being reserved.

After months of discussions, Caroline realised changing country was perhaps a safer bet than Robin changing his wife, so she started to look into the areas around La Côte. By luck she visited Prangins and fell in love with the village.

The day the family arrived to live in the village, she was won over by the friendly welcome given by the ladies of the Contrôle de l'habitant, who were "absolutely charming and couldn't have been more helpful". She then participated in the "journée de nettoyage" cleaning the local woods and has made many friends. The whole family loves the shops in Prangins, the wonderful bakery, the new green grocer and the pharmacy. All in all, she feels totally at home here now, and is so happy that she would not wish



to move back to the UK!

So perhaps Robin should be careful – maybe this time if he decides to move again he might **have** to get a new wife!

Barbara Naef

La famille belge Greenhalgh arrivée en 2007 est très heureuse d'avoir pu s'établir à Prangins, elle est tombée sous le charme de notre cher village.

COURRIER DU LECTEUR

Vos réactions, votre opinion sur des sujets d'ordre général nous intéressent.

Pour une publication, limitez votre courrier à 10-15 lignes. Merci !

Contactez *la Gazette de Prangins*, Pascale Moineville 079 800 10 33 ou info@gazettedeprangins.net

UNE RAMPE POUR RELIER LES 2 PREAUX DE ROCHE-COMBE

Nous avons la chance d'avoir une école infantine (les Fossés) et une école primaire (la Combe) dans la commune, à proximité de notre domicile, ce qui permet de nous rendre facilement à pied à l'école.

Comme de nombreux parents, afin d'accompagner mes petits écoliers, je fais le trajet plusieurs fois par jour, avec la petite dernière dans sa poussette. Or, sur le chemin, je rencontre un obstacle : des escaliers ! Ceux-ci ne sont malheureusement pas accompagnés d'une rampe qui permettrait un accès plus aisé avec la poussette ! Les personnes sont donc souvent obligées d'effectuer des détours afin de les éviter.

En effet, je pense que les déplacements des mères ou pères de famille avec poussettes seraient grandement facilités par la création d'une petite rampe reliant les 2 préaux de l'école de la Combe.

Les parents de jeunes enfants doivent parfois se rendre d'un préau à l'autre, souvent plusieurs fois par jour, afin d'accompagner ceux-ci à l'école ou à la Fourmilière ou encore pour participer à des événements, comme la fête de Noël ou de fin d'année scolaire.

Au vu du nombre croissant d'habitants à Prangins et notamment du nombre d'enfants en âge de scolarité, cette rampe paraît être un bon investissement pour l'avenir de la commune.

Karen Stokoe - chemin des Mélèzes 6

PETITES ANNONCES

NOUVEAU : DANSE AEROBICS

Une méthode de mise en forme dansée et dynamique sur des musiques actuelles et rythmées. Le tout dans une ambiance décontractée.

Brûler des calories et perdre du poids

Améliorer sa condition physique et endurance

Diminuer le stress

Prangins, lundi 18h50 leçon d'essai gratuite

Renseignements : Matthanja 076 370 56 36 ou matthanjaheimgartner@hotmail.com

NOUVEAU : COURS DE DESSIN ET PEINTURE

Des cours de dessin et peinture seront donnés aux enfants (à partir de 10 ans) adolescents et adultes au Vieux Pressoir le mardi (18h30-20h00), le mercredi (13h30-15h00) et le jeudi (16h00-17h30).

Renseignements : Caroline Serafini 022 362 95 23 dès 18h00 ou p.serafini@bluewin.ch

RECHERCHE :

Le FC Prangins-Sport recherche des **entraîneurs** pour l'école de foot et les Juniors « F »,

le mercredi de 17h. à 18h. Renseignements : Serge Juzgado 078 638 71 19 ou Régis Bovy 076 389 61 41

LA PAROISSE REFORMEE ET NOS ENFANTS :

Des histoires et des activités pour découvrir le monde de la Bible. Vos enfants ont entre 6 et 12 ans , récits bibliques, activités, bricolages adaptés sont au programme. Découvrir les fêtes de l'année autrement, à l'exemple de la scénette de Noël, apporte à vos enfants une culture et une confiance en soi et en l'avenir indispensable dans notre société. Un groupe d'enfants se réunit une fois par mois au Vieux Pressoir, le mercredi entre 11h45 et 14h00.

Renseignements : secrétariat de la paroisse réformée 022 361 78 20 .

Pour les annonces GRATUITES de services (baby-sitting, appui scolaire, etc.)

consultez le site de *La Gazette de Prangins et Prangins Côté Pratique*, www.gazettedeprangins.net

A VOS AGENDAS

Jeudi 1 octobre	Nordic Walking parc du Château les lundis de 13h45 à 15h00 et jeudis de 9h15 à 10h30. Informations au 079 384 98 28 , www.nyonwalking.ch .
Mercredi 7 octobre	Prangins International – English Get-Together Café du Château , 10h00 renseignements Maureen Goodman 022 367 16 61 mgoodman@worldcom.ch
	Enlèvement des déchets encombrants Atelier libre pour jeunes de 10 à 14 ans , « Photogrammes » : apprenez à faire une image photographique sans utiliser un appareil de photo ! Avec Claire Cuti , photographe. <i>Sur inscription</i> au 022 994 88 93 14h30-16h CHF 12.-- (matériel compris). Château de Prangins , www.chateaudeprangins.ch
Mardi 27 octobre	Séance du Conseil Communal , Maison de Commune, 20h00, séance ouverte au public.
Jeudi 29 octobre	Jeux de cartes pour les Aînés-Atout Cœur , salle du Conseil, Maison de Commune 14h30-17h30-Renseignements Liliane Gavillet 022 361 78 25
Jeudi 5 novembre	Prangins International – English Get-Together Café du Château , 10h00 Renseignements Maureen Goodman 022 367 16 61 mgoodman@worldcom.ch
Vend 6 novembre et	« Le Théâtre Ambulant de Chopalovitch » de Lioubomor Simovitch , par le TAP, Morettes, 20h30
Samedi 7 nov et Dim 8 nov	« Le Théâtre Ambulant de Chopalovitch » de Lioubomor Simovitch , par le TAP, Morettes, 17h00
Mercredi 11 novembre	Enlèvement des déchets encombrants
Vend 13 nov et Sam 14 nov	« Le Théâtre Ambulant de Chopalovitch » de Lioubomor Simovitch , par le TAP, Morettes, 20h30
Samedi 14 novembre	Journée d'Etudes « Le partage de l'intime. Le journal de Louis-François Guiguer de Prangins et l'écrit personnel en Suisse romande. » Journée organisée en collaboration avec l'Association des Amis du Château et l'Université de Lausanne, section d'histoire. <i>Sur inscription jusqu'au 2 novembre</i> 9h15-17h30 CHF 20.--, CHF 15-- (amis, AVS, AI) gratuit pour les étudiants.
Dimanche 15 novembre	« Le Théâtre Ambulant de Chopalovitch » de Lioubomor Simovitch , par le TAP, Morettes, 17h00 Fête Terre Nouvelle « Ensemble pour grandir » au temple de Prangins 10h30 : culte au Temple de Prangins, 12h00 : à la Maison de Commune, un repas sera proposé. Vente aux enchères après le repas. Renseignements Béatrice Dépraz 022 361 54 81
Mercredi 18 novembre	« Le Théâtre Ambulant de Chopalovitch » de Lioubomor Simovitch , par le TAP, Morettes, 19h30 Vernissage de l'exposition temporaire, « Couteau suisse-Objet culte » 18h30 Entrée libre au Château , www.chateaudeprangins.ch
Vend 20 novembre et	« Le Théâtre Ambulant de Chopalovitch » de Lioubomor Simovitch , par le TAP, Morettes, 20h30
Samedi 21 nov et Dim 22 nov	« Le Théâtre Ambulant de Chopalovitch » de Lioubomor Simovitch , par le TAP, Morettes, 17h00
Jeudi 26 novembre	Jeux de cartes pour les Aînés-Atout Cœur , salle du Conseil, Maison de Commune 14h30-17h30, renseignements Liliane Gavillet 022 361 78 25
Jeudi 3 décembre	Visite guidée publique de l'exposition « Couteau suisse-Objet culte» - Par Marie-Hélène Pellet, conservatrice adjointe . 18h30-19h45 CHF 12.--,Château de Prangins, www.chateaudeprangins.ch .
	Prangins International - Christmas Drinks Evening at the Barcarolle, as of 20h00 renseignements Maureen Goodman 022 367 16 61 mgoodman@worldcom.ch
Jeudi 10 décembre	Chœur d'Enfants (Conservatoire de l'Ouest Vaudois), la Boîte à Musique Concert gratuit -centre des Morettes-18h00
Mercredi 16 décembre	Séance du Conseil , Maison de Commune, 20h00, séance ouverte au public Fête de Noël pour les familles . Place du village dès 18h00. Au Temple de Prangins : décoration du sapin de Noël 15h00-17h00 17h30-18h00 : célébration œcuménique de Noël.
Jeudi 17 décembre	Enlèvement des déchets encombrants Jeux de cartes pour les Aînés-Atout Cœur , Foyer du Complexe des Morettes, 14h30-17h30, renseignements Liliane Gavillet 022 361 78 25

Nous désirons publier toutes les manifestations ayant lieu à Prangins, qu'il s'agisse de spectacles, concerts, marchés, expositions, ou encore d'une semaine culinaire à thème dans un de nos restaurants.

Contactez : Pascale Moineville 079 800 10 33 ou info@gazettedeprangins.net Merci !

La Gazette des Autorités

Automne 2009, numéro 19

EDITORIAL

Comme vous avez certainement pu le lire dans la presse locale, M. Jean-Jacques Brügger a présenté sa démission à la Municipalité pour le 30 septembre 2009. Ce départ survient trois mois après celui de M. André Fischer. M. J.-J. Brügger a brillamment été élu comme Municipal en mars 2006, pour la législature 2006 - 2011. Durant ces trois ans, il s'est occupé du dicastère traitant de la Voirie et des Espaces verts, à savoir de l'entretien des extérieurs du Château, des installations sportives et des places de jeux, de la plage de Promenthoux et des aspects phytosanitaires. Il gérait également les routes, chemins et places de parc, les canalisations d'eaux claires et d'eaux usées, les déchets, l'éclairage public, le cimetière, les domaines et forêts. De plus, il représentait la Commune dans diverses associations, dont, notamment, le Conseil Intercommunal du Conseil Régional.

M. J.-J. Brügger est entré au Conseil communal lors des élections de 1985. Il a présidé le législatif en 1998 et 1999 et a fait partie de la Commission des finances, de la Commission de gestion, de celle de naturalisation ou encore de l'urbanisme. Il a connu quatre Syndics et une grande quantité de conseillers, tant communaux que municipaux.

Retraité depuis le 1er juin 2008, il ne s'est pas vraiment rendu compte qu'il avait arrêté de travailler. En effet, la grande majorité de son temps de

venu libre était consacré à son poste de membre de l'Exécutif. Il s'est lancé à corps perdu dans ses nouvelles responsabilités, mais la tête et le corps ne l'ont pas entièrement suivi. Aimant le côté gestion, technique et les relations avec les citoyens, il n'y a pas trouvé son compte. Il a ainsi modifié sa personnalité réelle, ce qui ne lui correspond guère. Il a donc décidé de ne pas terminer son mandat.



Le temps ne semblera certainement pas long à ce soixantenaire alerte, aux multiples activités. Il pourra ainsi soigner sa vigne et son jardin, aller à la pêche ou aux champignons et s'occuper de ses petits-enfants, en compagnie de Madeline, son épouse, qui cessera ses activités comme coordinatrice des Accueillantes en Milieu Familial à la fin de cette année.

Nous souhaitons à M. J.-J. Brügger une bonne et heureuse «deuxième retraite», qu'il puisse y trouver plaisir, bonheur et satisfaction.

Des élections complémentaires auront lieu le 29 novembre prochain. Dépôt des listes au Greffe municipal le 19 octobre 2009 à 12h00 au plus tard.

Andres Zähringer
Secrétaire municipal



La Gazette des Autorités
Informations officielles
Administration
communale
La Place, CP 48
1197 Prangins
022 994 31 13

Délégué à l'information
Andres Zähringer
gazette@prangins.ch
www.prangins.ch

INFORMATIONS OFFICIELLES

Le 3 octobre 2009, la caserne des pompiers se dévoile

Major Pierre-Yves Corthésy, vous commandez le SDIS de Nyon Région. Pourquoi organiser une Journée Portes ouvertes ?

Nous nous sentons quelque fois isolés dans notre caserne, nous avons envie d'inviter la population à venir nous y retrouver. Par ailleurs, nous célébrerons les dix ans de la caserne, inaugurée le 9 octobre 1999, c'était une opportunité à ne pas laisser passer.

Que pourra-t-on voir lors de cette journée ?

Une visite complète des lieux sera proposée, avec plusieurs postes qui présenteront chacun une activité des pompiers. Par exemple, à un poste, les gens pourront tester les masques respiratoires ; à un autre, ils pourront comprendre le fonctionnement du réseau hydraulique ou de nos moyens de transmission, ou encore la visite de nos installations d'entraînement pour les porteurs d'appareils respiratoire.

Y aura-t-il des démonstrations de feu ?

Bien sûr ! Nous avons acquis un simulateur de feu, qui sera en fonction pour offrir aux visiteurs la possibilité de manier les extincteurs en vrai. Il y aura aussi des démonstrations de désincarcération et de lutte contre la pollution chimique, deux domaines d'activités spécifiques de notre Corps. Nous présenterons aussi les diverses tenues propres aux différentes missions pompiers. Elles ont bien évolué avec le temps ! Tous les véhicules du SDIS seront visibles, Des véhicules anciens seront d'ailleurs présentés par l'Amicale des Pompiers, qui assure également la partie restauration de la journée.

Vous souhaitez susciter des vocations ?

Oui, nous avons toujours besoin de volontaires !

Plusieurs postes à repourvoir

Dans notre dernier numéro, nous vous annonçons l'engagement imminent d'un ou une responsable de l'urbanisme. C'est chose faite ! Suite à la réception d'un bon nombre de dossiers très intéressants, la Municipalité s'est définie pour la candidature de Mme Jeanene Guye Matthey, architecte. Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue puisqu'elle prendra ses fonctions le 1^{er} octobre prochain.

La Municipalité a eu le plaisir d'accueillir, le 24 août dernier, Mlle Sabrina Rhyner, qui effectuera son apprentissage d'employée de commerce au sein de l'Administration communale durant trois ans.



Les gens croient que le SDIS est professionnel – ce qui nous rassure sur la qualité de notre formation ! - mais il n'y a que trois sapeurs permanents sur un effectif de 109 pompiers. Le SDIS assure 370 interventions chaque année, autant de fois que les volontaires doivent se lever au milieu de la nuit ou quitter leur poste de travail pour aider à lutter contre le feu.

Le programme complet de cette Journée Portes ouvertes est en ligne dès le 10 septembre 2009, sur www.nyon.ch

Depuis janvier 2008, le SDIS Nyon Région est constitué des communes de Crans-Céligny, Duillier, Eysins, Grens, Nyon, Prangins et Signy-Avenex. Il est commandé par le Major Pierre-Yves Corthésy. Ses effectifs sont stables (109 sapeurs-pompiers au 1er janvier 2009), mais ses interventions en légère hausse. En 2008, le nombre d'interventions du SDIS Nyon Région (Service de défense incendie et de secours) a augmenté très légèrement en nombre, mais très fortement en heures : les 370 interventions des pompiers ont généré 582 heures de travail de plus que les 360 interventions de 2007.

Contact

SDIS Nyon
Route de Champ-Colin 4 CH-1260 Nyon
Tél. +41 (0)22 365 18 18 ; Fax +41 (0)22 362 82 07 ;
e-mail : sdis@nyon.ch

Bus : Ligne 3, arrêt Tattes d'Oie

Suite au départ de Mme Valérie Picard, le poste de collaborateur/trice au sein du Service Technique Communal est vacant depuis peu. Une mise au concours aura lieu ces prochains mois.

La Commune doit également palier au départ de M. Gary Whipps, collaborateur au sein du Service de la Voirie et des Espaces verts. De ce fait, ce poste doit être repourvu et a été ouvert à de nouvelles candidatures ces derniers jours.

Toutes ces personnes vous seront présentées plus en détail dans les prochains numéros de la Gazette.

Andres Zähringer
Secrétaire municipal

Logements à loyer modéré : un 2^{ème} projet se concrétise

Au début de la législature 2006-2011, la Municipalité de Prangins a défini une politique visant à mettre à disposition de ses citoyens des logements de qualité à prix abordables et à caractéristiques diversifiées, afin de répondre aux besoins d'une frange de population qui n'a pas, aujourd'hui, la possibilité de se loger dans la Commune. Un premier projet d'appartements subventionnés, derrière l'Auberge communale, a fait l'objet d'un concours d'architecture, en 2008. Ce projet - "Family Stairs" du bureau Bakker et Blanc - est en phase de développement et s'inscrit dans la démarche de réhabilitation globale du quartier, ainsi que dans le programme de la Municipalité.

Un nouveau lieu de vie au lieu-dit "La Charrette"

La deuxième opération de ce type concerne les parcelles communales Nos 544 et 545, au lieu-dit "La Charrette". La Municipalité s'est tout d'abord assurée que les réservoirs d'eau, désaffectés, occupant ces parcelles étaient voués à la démolition. Elle a ensuite confié une étude urbanistique au bureau DeLaMa dans le but de mettre en valeur ces parcelles. Suivant les conclusions de l'étude, la Municipalité s'est mise à la recherche d'un investisseur-constructeur, futur maître de l'ouvrage, intéressé à construire un petit immeuble de logements à loyers modérés. Son choix s'est porté sur la Coopérative d'utilité publique "Cité Derrière", à Lausanne. En collaboration avec la Municipalité, cette Coopérative a décidé de procéder à la mise sur pied de mandats d'étude parallèles, forme de concours d'architecture, afin de concrétiser les mesures d'aménagement à prendre pour donner vie à ce lieu. Cette procédure permettra à la Municipalité et à la Coopérative de choisir, parmi plusieurs projets porteurs d'idées différentes et complémentaires, la direction à donner au développement de ce secteur. Parallèlement, les modalités de mise à disposition des parcelles en question seront soumises au Conseil communal.

Le bâtiment projeté devra impérativement répondre aux critères Minergies. Les appartements de 2, 3 et 4 pièces seront de type "protégé", c'est à dire sans barrière architecturale, favorisant ainsi l'accès à des personnes à mobilité réduite et provoquant de manière naturelle une mixité au niveau des habitants : jeunes, aînés et familles y seront bienvenus.

Mise en concurrence de femmes architectes

Les femmes ont-elles une vision différente de l'habitat ? Une vision plus pratique, plus conviviale,

plus inattendue ? Pour avoir entendu à plusieurs reprises des réflexions concernant le potentiel créatif des femmes architectes trop rarement sollicitées, la Municipalité et la Coopérative Cité derrière ont jugé intéressant de faire appel, dans le cadre du projet "La Charrette", à des femmes uniquement. Ce sont ainsi quatre architectes au féminin qui vont, individuellement, mettre leurs compétences à l'épreuve, dans le but de se voir attribuer la poursuite de l'étude et la réalisation du bâtiment. Il s'agit de Mesdames

- Stéphanie Bender, architecte à Lausanne
- Anne-Catherine Javet, architecte à Lausanne
- Marie-Anne Prénat, architecte à Rolle
- Claudia Liebermann, architecte à Pully

Le jury de ce concours d'architecture est composé de membres professionnels et de représentants de la Coopérative, de la Municipalité et du Conseil communal. Au total, sept personnes siègeront au mois de décembre prochain pour désigner le projet présentant le plus grand intérêt, en fonction de critères d'intégration, de qualité architecturale et d'aspects économiques.

A qui seront attribués ces logements ?

Seules les personnes qui répondent à des critères stricts d'ordre économique et géographique, notamment, auront une chance de figurer en priorité sur la liste d'attribution de ces logements, conçus pour venir renforcer une catégorie peu représentée à Prangins : celle des appartements à loyer modérés. Un règlement d'attribution des logements est en cours d'élaboration.

A quand l'inauguration ?

Une procédure de demande d'autorisation préalable d'implantation a été déposée durant 30 jours afin de permettre le développement de ce projet dans la zone concernée. Cette procédure étant terminée, elle laisse la place au lancement des mandats d'étude parallèles auprès des quatre architectes. Le projet choisi sera finalisé début 2010 et s'en suivra une mise à l'enquête publique pour l'obtention de l'autorisation de construire. Les travaux pourraient donc débuter au début du deuxième semestre déjà. Si tout se passe comme prévu, les fleurs et les discours sont pour bientôt !

Martine Baud,
Municipale de l'urbanisme



QUARTIER DE L'AUBERGE

Des nouvelles du Comité de pilotage

Rénovation de l'Auberge communale



Datant de 1798, l'Auberge communale, chère à toutes les pranginoises et tous les pranginois, fait partie de l'inventaire cantonal des Monuments et Sites et se voit attribuée une note 2, c'est à dire que sa valeur est reconnue d'intérêt régional. Avec l'église, la Maison de Commune, le fournil, elle constitue, face au Château, un attrait majeur du vieux Prangins.

Rénovation, transformation : une réflexion globale

Les deux dernières transformations datent de 1949 et de 1978. Vingt neuf années se sont écoulées entre ces deux transformations. La Municipalité présente au Conseil communal du 24 septembre 2009, soit 31 ans plus tard, une demande de crédit pour sa transformation globale.

Cette démarche, initiée par le fait que le confort des chambres ne correspond plus aux normes d'aujourd'hui, s'est orientée dans un deuxième temps vers une transformation plus lourde, l'Auberge étant intégrée au processus de réhabilitation du quartier : démolition de l'Ancienne Salle communale, qui sera remplacée, à terme, par un espace public, et réhabilitation des trois bâtiments derrière l'Auberge.

Lors du processus de réflexion, la Municipalité a confirmé son souhait de maintenir une Auberge villageoise de bonne qualité, accessible à chacun en ce qui concerne son espace café et restauration. Donnant suite à de nombreuses sollicitations, elle envisage d'offrir aux hôtes de passage des chambres équipées de sanitaires confortables. Actuellement, seules quelques chambres possèdent une douche que l'on peut qualifier "de secours", installée après la dernière transformation. L'objectif hôtelier n'est pas de créer des chambres de luxe, mais d'entrer dans une catégorie de deux à trois étoiles, pour pouvoir être en réseau avec les autres établissements et répondre à la demande, en complémentarité à l'hôtel La Barcarolle et le Relais de l'Aérodrome. L'opéra-

tion doit procurer au tenancier de cet établissement un outil rentable.

La contribution d'une équipe de professionnels

Quels sont les travaux à entreprendre, quelles incidences sur l'ensemble et à quel coût ? Des questions de base examinées dans les détails par une équipe de travail interactive.

L'étude a été entreprise par M. P.-A. Couvreur, architecte à Vich, mandaté dès 2006 par la Municipalité dans le cadre de cet objet. Après plusieurs rebondissements (décision de la population de démolir l'Ancienne Salle communale et choix d'un projet pour l'espace public qui occupera son périmètre), M. Couvreur a collaboré dès octobre 2008 avec le Copil du



quartier de l'Auberge constitué de Mme Martine Baud, Municipale, M. André Fischer Municipal (jusqu'en mars 2009), M. Bruno Marchand, architecte urbaniste, Mme Christina Zoumboulakis, architecte auprès du Service cantonal du Développement Territorial, M. Charles Matile, conservateur au service des Monuments historiques et MM. Nicolas Delachaux et Philippe Béboux, architectes.

Dans ce cadre, le Copil de l'Auberge a examiné les questions liées au parking, au chauffage, à la relation du bâtiment avec l'espace public, à l'aspect du bâtiment au niveau des interventions inhérentes à la démolition de l'Ancienne Salle communale, à l'aménagement du sous-sol, au programme de rénovation, à l'économie d'énergie, au planning et aux synergies possibles avec les autres interventions dans le quartier.

M Jacques Pernet, hôtelier et conseiller indépendant en management, a été mandaté pour effectuer une étude relative à la distribution des espaces, à l'aménagement des chambres en fonction de leur taille et de leur équipement sanitaire. Cette étude comporte également des recommandations au

niveau de la rentabilité de l'Auberge sous son aspect hôtelier et des mesures de sécurité à prendre en considération.

M Gérard Nicod, aubergiste, a participé à l'élaboration du projet, étant entendu que cette transformation ne devait pas se faire "sur mesure", en fonction de ses souhaits personnels, mais conformément à une optique plus générale.

Ampleur du projet et incidences sur l'exploitation de l'Auberge

Pas de demi-mesure : la transformation prévue est globale et destinée à offrir à plusieurs générations un bâtiment fonctionnel à tout point de vue. Il ne demandera, dès lors que des mesures d'entretien durant les prochaines décennies.

En cours d'étude, il s'est avéré que les travaux inhérents à la démolition de l'Ancienne Salle communale (réaménagement du sous-sol et réfection de la façade côté espace public) ne permettraient que difficilement de maintenir une exploitation continue de la partie restauration de l'Auberge, et ceci dans des conditions désagréables, tant pour la clientèle que pour l'aubergiste. La rénovation des chambres impliquant la fermeture de la partie hôtelière, la rentabilité du bâtiment pendant la période de rénovation se posait alors.

En outre, tant l'évolution des attentes du public que les normes de sécurité imposent la séparation de l'activité hôtelière de celle du café-restaurant. Dès lors, l'architecte appuyé par le Comité a pris la direction d'une réflexion plus large, qui englobe également les espaces du rez-de-chaussée. La fermeture de l'Auberge devenait dès lors inévitable. La période envisagée est de l'ordre d'une année.

Le projet en bref ...

Le projet comprend une partie hôtelière de neuf chambres doubles à configuration variée. La plupart dispose d'une salle de bain avec baignoire. Pour répondre aux critères actuels de confort et aux prescriptions en matière d'incendie, une entrée de plain pied, indépendante, est créée pour l'hôtel, côté Jura.

L'espace cuisine, aujourd'hui partiellement utilisé et obsolète, est revu de façon plus rationnelle et favorise une meilleure relation avec les espaces de convivialité.

Le bar occupe une partie stratégique du rez-de-chaussée, à l'articulation entre l'hôtel, le restaurant et le café. La salle à manger, séparée, tout en étant en relation visuelle avec l'ensemble, compte 16 places environ et le café-bar 44 places. Il bénéficie d'une grande ouverture sur le nouvel espace public et d'une belle vue sur la Passade rénovée.

Au sous-sol, le carnotzet est conservé. Un espace de stockage des marchandises est maintenu et

relié à un nouvel accès à l'arrière du bâtiment, une chaufferie (chauffage à granulés de bois) et une nouvelle cave sont créées, de même que des locaux sanitaires, obligatoires, pour le personnel.

Différentes mesures sont prévues pour les personnes à mobilité réduite : des toilettes au sous-sol (accès par une rampe arrière) et un monte-personne sur l'escalier menant au premier étage. Une chambre y est équipée pour les personnes handicapées.

Les équipements techniques privilégient l'économie d'énergie et des mesures de sécurité (alarme, détection d'incendie) sont prévues bien qu'elles ne soient pas obligatoires.

Fermeture pendant les travaux : que devient l'aubergiste ?

La Municipalité a examiné l'opportunité d'installer un café-restaurant provisoire au Vieux-Pressoir, notamment. Cette solution s'avère coûteuse et aléatoire au niveau de la rentabilité, M. Nicod a accepté l'idée qu'il perdra probablement une partie de sa clientèle, mais qu'à terme, une nouvelle clientèle se formera. La Municipalité entend l'appuyer lors de la réouverture. Les négociations actuelles avec M. Nicod vont donc dans le sens d'une indemnisation temporaire pendant la durée des travaux. Un arrangement pourra être finalisé lorsque le Conseil communal aura accepté le préavis de rénovation.

ciations actuelles avec M. Nicod vont donc dans le sens d'une indemnisation temporaire pendant la durée des travaux. Un arrangement pourra être finalisé lorsque le Conseil communal aura accepté le préavis de rénovation.

Une opportunité unique qui a son coût !

La dernière transformation de l'Auberge a eu lieu il y a 31 ans. Il ne s'agissait pas d'une transformation globale, mais plutôt d'interventions au niveau des étages. Un concept global de transformation tel que présenté aujourd'hui est une opportunité unique, consécutive à l'aménagement du quartier dans son ensemble. Les liens de l'Auberge avec son futur environnement pourraient ainsi être renforcés, l'architecture, du 18^{ème} siècle, du bâtiment mis en valeur et l'aspect fonctionnel d'espaces intérieurs harmonieux défini selon les normes actuelles. Cela a, bien sûr, un coût non négligeable puisque la Municipalité présente une demande de crédit de Fr. 2'800'000.--.

La Commune a aujourd'hui la capacité d'investir pour un bâtiment de grande valeur patrimoniale, mais nul ne sait ce que demain nous réserve. La Municipalité a mis toutes les chances de son côté en se référant à l'avis d'experts dans différents domaines. Elle n'a pas choisi une voie minimaliste. La décision appartient maintenant au Conseil communal qui est appelé à se prononcer le 24 septembre.

**Martine Baud, Municipale
Responsable de la réhabilitation
du quartier de l'Auberge**



Préavis déposés au Bureau du Conseil communal

Préavis No 49/09 : «Demande d'un crédit d'étude de Fr. 64'600.-- pour la planification des zones à vitesse modérée».

Préavis No 50/09 : «Demande d'un crédit complémentaire de Fr. 48'100.--, en augmentation du crédit de Fr. 119'400.-- (préavis 36/08), qui le porte à Fr. 167'500.--, en vue de l'étude de la transformation de l'Auberge communale»

Préavis No 51/09 : «Demande d'un crédit de

Fr. 2'800'000.--, en vue de la transformation de l'Auberge communale»

Préavis No 52/09 : «Demande d'un crédit de Fr. 150'000.--, en vue de l'achat de la parcelle No 1248, de constituer, gratuitement, une servitude foncière "passage à pied et pour tous véhicules", en faveur de Mme Madeleine CHAMPRENAUD et M. Daniel SEYDOUX, et de CPV/CAP COOP Assurance du personnel»

MEMOIRES D'ARCHIVES

Le Four communal

Nos archives abritent les procès-verbaux de l'Assemblée de commune et de la Municipalité depuis 1750. En grande partie manuscrits, ces documents sont bien sûr très utiles pour retracer les événements du passé. Mais ce qui est le plus intéressant, ce sont souvent les tournures de phrase qu'utilisaient nos aïeux pour les relater.

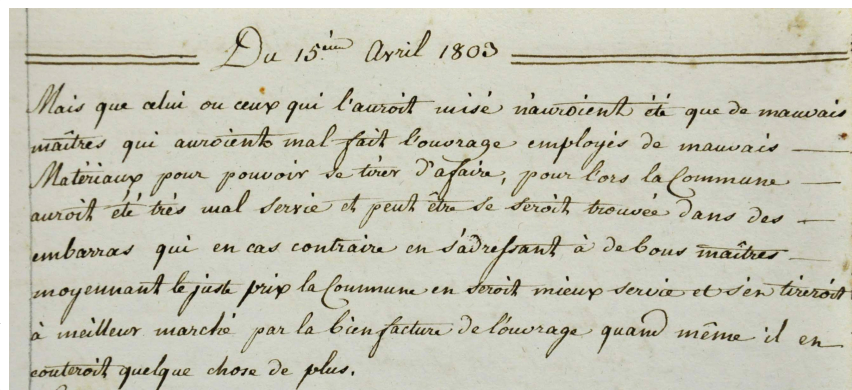
La construction du four, en face de l'actuelle Maison de commune, remonte à 1803. Nous donnons ci-dessous quelques extraits des procès-verbaux de l'époque, dans leur version originale.

Le 15 février 1803 :
Il a été décidé à la très grande majorité d'établir un four commun. Il a été proposé par l'Assemblée cinq places pour l'établissement du dit four, la dite assemblée composée de cinquante sept votants a décidé à la majorité de trente et un de l'établir à la place publique dite Sur les Places, à vent de la Maison de Commune.

Le 15 avril 1803, le charpentier est choisi parmi 3 artisans locaux, sans faire de mise publique complémentaire. L'argumentation est vraiment exceptionnelle :

... il a été décidé par la dite assemblée que celui d'entre ces trois maîtres qui fournira son devis au plus bas prix sera celui à qui l'ouvrage sera donné et qu'il ne sera point exposé en mise publique qui peut-être aurait pu être misé à meilleur marché, mais que celui ou ceux qui l'auraient misé n'auraient été que de mauvais maîtres qui auraient mal fait l'ouvrage, employé de mauvais

matériaux pour pouvoir se tirer d'affaire; pour lors, la Commune aurait été très mal servie et



peut-être se serait trouvée dans des embarras qui en cas contraire en s'adressant à de bons maîtres moyennant le juste prix, la Commune en serait mieux servie et s'en tirerait à meilleur marché par la bienfaisance de l'ouvrage quand même il en coûterait quelque chose de plus.

Le même jour, une autre décision est prise : le four ne sera pas à l'usage exclusif du boulanger (appelé alors le fournier), mais également à disposition des habitants du village :

Quant à l'établissement du four, la place se trouvant assez spacieuse, on a demandé un plan où on pût établir une chambre à côté du four qui pût servir à ceux de la Commune qui se trouveraient éloignés pour apporter leur pâte ou déposer dans la dite chambre leur pain & farine et même y pétrir, ce qui pourrait être d'une très grande utilité pour ceux de Bénex ou de Promenthoux, vu dans certains temps la rigueur de la saison soit de la pluie, ce qui faciliterait beaucoup ceux qui ont le désavantage d'être éloignés. En conséquence d'après ces motifs, l'assemblée a demandé un plan pour que le four d'une grandeur

de neuf pieds de vide & la chambre aussi de neuf pieds de large, ce que l'assemblée (et les maîtres consultés) ont décidé pour la facilité d'un chacun.

Le 15 juin 1803, l'emplacement définitif est choisi :

La Régie et la Commission au complet pour décider de l'emplacement de l'établissement du four tel qu'il a été décidé dans l'Assemblée générale du 15 février 1803, pour prévenir toutes oppositions et contestes de la part des voisins a décidé unanimement de le placer directement au milieu de la place, c'est-à-dire à la même distance

des maisons de chaque voisin, et on a planté de suite avec les maîtres maçons et charpentiers des piquets et creusé des fondements incontinent.

Et la construction commence sans tarder :
Du 20^{ème} juin 1803 : Il a été décidé de faire livrer aux ouvriers maçons huit pots de vin pour le posage de la première pierre.

Dans une prochaine Gazette, nous suivrons la fin de cette construction et nous nous pencherons sur le bail établi pour le fournier.

Jean-Pierre Humm, Archiviste communal

LES BREVES DU CONSEIL COMMUNAL

Chers habitants et chers lecteurs de Prangins

En cette période de fin de vacances et d'été, permettez-moi un léger retour en arrière afin de porter à votre connaissance quelques brèves du Conseil communal.

La deuxième séance du Conseil communal de Prangins s'est déroulée le lundi 5 mai est a permis à la Municipalité de notre village de proposer à l'assemblée trois préavis. Avant de passer ceux-ci en revue, quelques communications ont été faites :

- Une classe d'école complémentaire sera ouverte pour la rentrée 2009. Ceci sous la forme d'un porte-à-cabine provisoire.
- Suite au vote positif du dernier Conseil, la Fondation de la petite enfance a vu le jour. Mme V. Seematter est nommée au Comité directeur, Mme A. Fischer représentante du Conseil communal et M. H-R. Kappeler représentant de la Municipalité.
- Le sentier didactique du bois des Ages a été l'objet de travaux d'entretien conséquents effectués par une équipe de bénévoles ainsi qu'avec l'aide du garde forestier.
- Diverses explications sont données pour les futurs travaux d'importances au centre du village. Immeuble d'habitations et rénovation de l'auberge.
- Un nouveau projet d'extension pour l'hôtel de la Barcarolle est en cours, dans le cadre du Plan Partiel d'Affectation "En Champagne".

- Le bâtiment de service au port des Abériaux est terminé. Les locaux sanitaires pour le public sont opérationnels.

Préavis No 44/09 : "Demande d'un crédit complémentaire de Fr. 76'000.-- en augmentation du crédit de Fr. 1'741'000.--, qui le porte à Fr. 1'817'000.--, en vue de la création d'un bâtiment pour le Service de la Voirie et l'aménagement final d'un parking.»

Suite aux diverses explications du Président de la commission, M. G. Muller et d'une discussion vive et nourrie, le préavis, amendé, est accepté par 39 oui et 4 non.

Préavis No 45/09 : "Demande d'un crédit de Fr. 54'000.-- en vue de la rénovation d'une salle dans le bâtiment de l'Ancienne administration".

M. G. Mosset, Président rapporteur explique et montre, grâce à des photos, l'état de vétusté de l'ancien local des jeunes. Ce local, une fois rénové devrait servir à l'UAPE et à d'autres fonctions. L'ensemble des Conseillers étant unanimes sur le bien fondé de ces travaux, le préavis est accepté à l'unanimité.

Préavis No 46/09 : "Demande d'un crédit complémentaire au budget 2009, pour un montant total de Fr. 35'530.--, portant ainsi le montant global des charges de Fr. 27'044'789.-- à Fr. 27'115'849.--.



Suite à la lecture des conclusions du préavis par M. J. Auberson, Président de la commission des finances, le soussigné ouvre la discussion. Le crédit complémentaire est prévu pour un poste de travail partiel, afin de seconder Mme M. Baud, responsable du dicastère de l'urbanisme, et de palier à son absence, le cas échéant. Le préavis est accepté par 39 oui, 1 non et 3 abstentions.

Au cours de cette séance, Mme Anita Rihs, Conseillère communale de longue date, a été nommée au poste de secrétaire suppléante. Nous la remercions vivement, puisque nous

cherchions à repourvoir ce poste depuis quelques temps déjà.

La séance est levée à 22h50

Dans le prochain numéro, nous vous relaterons le déroulement de la séance du 29 juin dernier et vous pourrez également y lire le compte-rendu de la séance à venir, à savoir celle du 24 septembre prochain.

Gilles Mauroux, Président du Conseil

Prochaines dates à agender en 2009

Journées réservées pour des scrutins



Dimanche 27 SEPTEMBRE	Dimanche 29 NOVEMBRE
------------------------------------	-----------------------------------

Séances du Conseil communal

Judi	24 septembre	à 20h00
Mardi	27 octobre	à 20h00
Judi	10 décembre	à 20h00

Les séances du Conseil communal sont publiques et nous vous invitons cordialement à venir y assister .

Gilles Mauroux, Président du Conseil communal

EN JOIE ET EN PEINE

Ils sont nés



Basile CARNICE	le 7 mars
Maeva RUSSO	le 13 mars
Mila JANZ	le 26 mars
Manon MORANDI	le 25 juin
Juliette GIRY	le 24 juillet
Lola PARVULESCO	le 10 août

Ils ont fêté



80 ans	
Mme Rose HUMBERT-DROZ	le 22 juin
M. Marc JACCARD	le 2 août
M. Jean-Yves GERMANIER	le 18 août
90 ans	
M. René BOVEY	le 16 septembre



Ils nous ont quittés

M. Horst WACHSMUTH décédé en Allemagne, le 8 septembre 2008	
Mme Christianne FUGGER BABENHAUSEN	le 24 avril
M. Arthur VON GUNTEN	le 11 juin

50 ans de mariage

Mme et M. Marie Jeanne et André BLASER	le 10 juillet
Mme et M. Ginette et Jean-Jacques ROSSIER	le 12 septembre